

BILAN D'INTERVENTION EIRAD 2025

Montbonnot-Saint-Martin (Isère)

Le Conseil Départemental de l'Isère, par sa délibération du 28 avril 2023, a souhaité redéfinir les modalités d'intervention de son opérateur, l'EIRAD, sur le moustique-tigre.

Dans ce nouveau cadre, et compte-tenu de la sortie de la commune de Montbonnot-Saint-Martin du périmètre d'intervention départemental en 2025 ; les missions de l'EIRAD sur la commune ont été définies par conventionnement ayant eu pour objet :

Programme d'accompagnement EIRAD 2025

Montbonnot

	Nombre	coût	Observation
Moustiques autochtones			
Action de débroussaillage	0	0,00 €	
Prospections et traitements	20 heures	954,00 €	Montant maximum, sujet à évolutions
Suivi des bâtiments communaux			
Diagnostic début de saison	1		effectuer lors du 1er passage
Traitement larvaire	4	2 092 €	compte rendu à chaque passage
Interventions auprès des particuliers			
Réponse aux demandes d'intervention/ diagnostic	8 demi journées	1 774,60 €	Montant maximum, sujet à évolutions
Action prévention sur quartier/lotissement	2 demi journées	443,40 €	Lotissement et impasse des étoiles
Animation/Formation			
Tenue de stand ou réunion publique	2	519,40 €	fête du miel, réunion de quartier et écoles

Total

5 783,40 €

1. Moustiques autochtones

Les actions menées dans le cadre de cette lutte concernent des gîtes basés sur une topographie et des fasciés de végétation particulières : zones marécageuses, fossés végétalisés par des carex, bassins de rétention d'eaux pluviales. Les moustiques colonisant ces habitats appartiennent au genre *Aedes*. Leur développement s'étale du mois de mars (*Aedes rusticus* et *Aedes cantans*) au mois d'août (*Aedes sticticus* et *Aedes vexans*).

Ces milieux ont la particularité de présenter des alternances entre des phases d'à sec et des phases inondées. Les actions de l'EIRAD consistent à une mise en place d'une surveillance régulière de ce type de gîtes présents sur la commune (prospection) et à les traiter lorsque des développements larvaires sont observés. Plusieurs secteurs potentiellement générateurs de fortes nuisances sont concernés sur le territoire de la commune.

Les traitements sont réalisés soit à pied avec appareils de pulvérisations à dos ; soit mécanisés lorsque les superficies sont supérieures à deux hectares. La substance active utilisée lors des traitements était composée de spores bactériennes de *Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti, sérotype H14, souche AM 65-52) commercialisée sous la formulation Vectobac WG® ou Vectomax®.



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 ☎ 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Le volume global de cette activité en 2025 a représenté **20 heures**. La quantité globale de larvicide épandu par les interventions de régulation des populations de moustiques se développant en zone humide a été de 0.5 kg, ce qui correspond à une superficie cumulée d'environ 1 hectare.

2. Traitement larvaire avaloirs d'eau pluviale et bâtiments communaux

L'ensemble des avaloirs d'eaux pluviales et de descentes de chéneaux (pour les bâtiments publiques), où de l'eau a été observée, a été traité à base de larvicide Vectomax® (matière active *Bacillus thuringiensis israelensis*).

Les traitements ont été réalisés au cours des semaines 21, 30, 36.

Compte tenu des conditions météo (sécheresse entre juin et juillet), il n'a été réalisé que 3 traitements (au lieu des 4 prévus).

3. Interventions auprès des particuliers

Au cours de cette année, **2 demandes d'interventions** ont été enregistrées sur le site internet de l'EIRAD : www.eid-rhonealpes.com.

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL
0	1	0	1	0	0	0	2

Les visites de ces demandes ont été réalisées les 5 juin et 25 juillet.

Une réunion de quartier a été réalisée sur le lotissement des Etoiles la soirée du 28 mai.

Cette réunion a été suivie de journée de sensibilisation auprès des riverains volontaires les 11 et 18 juin. Ainsi 24 habitations ont été approchées.

Lors de ces visites, ont été observés : 40 contenants enterrés, 13 grands contenants (plus de 10 litres) et 40 petits contenants (moins de 10 litres).

Exemples :



Contenant enterré



contenant plus 10l



contenant moins 10l



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

4. Animations

Une animation scolaire a été organisée le 5 juin 2025 à l'école du Tartaix auprès des élèves du cycle 3 (animation réalisée avec la Valizzz pédagogique). Environ quatre-vingt élèves ont assisté à cette animation.



Un agent de l'EIRAD a tenu un stand sur la prévention des moustiques tigres dans le cadre de la fête du miel et des abeilles le 4 octobre 2025.



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Compte rendu d'intervention EIRAD

Goncelin le 30/06/2025

Département : Isère

Commune : Montbonnot-Saint-Martin

À la suite d'une réunion du 28 mai 2025 sur le quartier des Etoiles, il a été réalisé une intervention collective sur ce quartier par des diagnostics entomologiques pour les particuliers demandeurs.

Les diagnostics entomologiques ont pour objectif d'identifier l'ensemble des gîtes potentiels pouvant servir au développement du moustique tigre (*Aedes albopictus*), d'apporter les connaissances sur les différentes espèces de moustiques et de sensibiliser les habitants sur les bons gestes à avoir afin d'éviter leur prolifération au sein des jardins des habitations.

Ces interventions ont été réalisées les 11 et 18 juin 2025.

1. Le contexte

Le diagnostic mis en œuvre dans ce cadre, concernent plus particulièrement les risques de production du moustique *Aedes albopictus* dit moustique tigre

Le moustique tigre est un diptère de petite taille de la famille des Culicidae, originaire d'Asie du sud-est. C'est l'une des cent espèces les plus invasives au monde. Elle est actuellement présente dans plus de 100 pays des 5 continents.

Morphologiquement, le moustique-tigre se reconnaît par la présence d'une ligne longitudinale blanche en position centrale sur son thorax noir, visible à l'œil nu. Il doit son nom aux rayures qu'il porte sur ses pattes et qu'il partage avec les espèces du même groupe.



Aedes albopictus

Comme tous les Aedes, la femelle pond ses œufs sur la partie sèche qui jouxte une surface d'eau. Inféodé aux creux d'arbres ou de rochers dans son aire de répartition originelle, ce moustique recherche en Europe des milieux similaires qu'il retrouve majoritairement en zone urbaine : vases, fûts d'eau de pluie, pièges à sable des bouches d'égout, creux d'arbres. . .

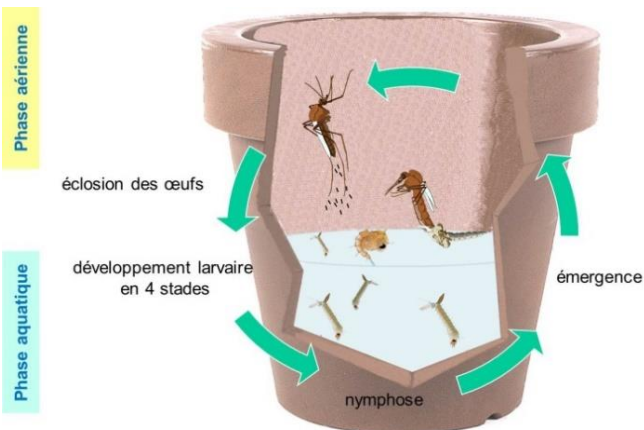


Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides



Cycle de développement

La mise en eau de ces gîtes par la pluie permet le développement des larves et, après quelques jours, l'émergence des adultes.

À l'approche de l'hiver, quand les jours raccourcissent, les œufs pondus par les femelles entrent en diapause (hibernation).

Ces œufs étant résistants au froid et à la dessiccation, l'éclosion est reportée au printemps suivant.

Le moustique tigre une espèce agressive, anthropophile qui sévit la journée. Une fois fécondée, la femelle pique des mammifères pour absorber du sang dans lequel elle trouvera les protéines nécessaires à la maturation de ses œufs.

A partir de ces constatations, une typologie peut être dressée permettant d'identifier les gîtes susceptibles de produire des moustiques tigres.

Les gîtes larvaires urbains colonisés par ces moustiques peuvent être séparés en deux catégories :

- **Les gîtes larvaires liés au mode de vie des usagers.** Ce pourcentage est en augmentation constante du fait de l'engouement croissant de la population pour les systèmes, artisanaux ou pas, de recueil d'eau pluviale. Souvent aériens, ces gîtes se caractérisent par des températures d'eau assez chaudes en été, activant le développement des larves de moustiques. Ils présentent l'avantage de pouvoir être facilement éliminés ou aménagés : par exemple les vases, soucoupes de pots de fleurs, récupérateurs d'eaux pluviales, gouttières mal vidées, vieux pneus, récipients en fer ou en plastique abandonnés...
- **Les gîtes larvaires structurels,** bien que plus nombreux, présentent l'avantage d'être facilement repérables et accessibles (voies publiques pour les regards d'eau pluviale). Une fois réalisés, ils ne peuvent être supprimés qu'à de rares exceptions.

2. Bilan des visites

Lors de cette intervention, quelques larves et adultes de moustique tigre, ont été observés. Cependant toutes les zones de stagnation d'eau relevées peuvent être extrêmement favorables à leur prolifération entre les mois d'avril et d'octobre.

Visites	16
Incomplets	2
Absents	5
Refus	2
pas de sonnette	0
TOTAL	25

(Visite incomplète : les préventeurs ont pu expliquer la problématique du moustique tigre, prodiguer des conseils de prévention, mais ils n'ont pas eu accès au jardin de la personne)

Tableaux récapitulatifs des différents contenants (gîtes potentiels) observés ce jour au niveau du lotissement et des 16 habitations visitées :

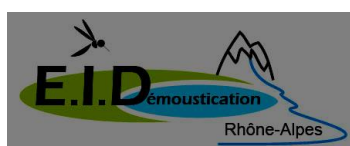
	Total	En eau	Larves observées
Contenants enterrés	40	22	2
Grands contenants (>10l)	13	6	1
Petits contenants (<10l)	40	4	1

L'ensemble des gîtes larvaires potentiels en eau sont susceptibles de provoquer des nuisances particulièrement gênantes pour les habitants du lotissement et pour le voisinage. De plus le moustique tigre étant une espèce de moustique vectrice d'arboviroses (dengue, chikungunya, Zika) cette situation représente également un risque pour la santé publique. Une attention particulière doit donc être portée par l'ensemble des habitants ainsi que par les voisins proches.

3. Recommandations

L'objectif des interventions domiciliaires est de limiter la prolifération des populations de moustique tigre en informant et sensibilisant la population et en promouvant la lutte communautaire, seule lutte efficace dans le contexte urbain sur le long terme. Il s'agit d'inciter la population à mettre en place des gestes de bonnes pratiques permettant de limiter la prolifération des moustiques tigres sur leurs propriétés : **vider, ranger, abriter, supprimer**.

Descentes de chéneaux : obstruer les ouvertures



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 📠 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Établissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Coupelles : vider ou remplir d'un substrat solide pour capter l'eau



Bidons de recueil d'eau et fûts : couvrir hermétiquement avec de la toile, voile ou filet anti-insecte



Brouettes, jouets d'enfant, seaux et arrosoirs... : ranger, abriter



Bambous : tailler au niveau des nœuds ou fendre pour éviter la stagnation d'eau



Objets divers : abriter ou jeter

